# Commune de Vieille-Chapelle - 62136

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 MARS 2017

10 conseillers municipaux étaient présents :

Absents : Mesdames LELEU, GODESENCE et Monsieur DECARNIN Madame GODESENCE Sidonie ayant donné procuration à Monsieur DESSE Jean-Michel

- Madame Manten se propose pour être secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.
- Le compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

## Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président indique avoir signé la convention Aide aux Temps Libres 2017, le contrat pour le remplacement de Monsieur WAQUET par Monsieur MURAWSKI, les contrats TAP de Madame RZEPA Karina, Mademoiselle RZEPA Valentine et de Monsieur MORANVAL Philippe et les bons de commandes à SOCCA pour l'achat plaque d'égout (208 € 42 TTC), MEFRAN Collectivités pour l'achat de 10 tables (780 € 00 TTC), Artois Flexibles pour l'achat de 4 pinces de voiries (92 € 37 TTC), BOURRELIER pour l'achat d'une table octogonale (145 € 00 TTC), et 3 lots de 6 chaises (540 € 00 TTC).

#### Vote du compte de gestion

Monsieur le Président donne lecture du compte de gestion de Madame la Trésorière pour l'année 2016 et propose de l'adopter.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité.

#### Vote du compte Administratif

Monsieur le Président donne lecture des comptes de l'année 2016 en fonctionnement puis en investissement suivant les tableaux comme suit :

Section de Fonctionnement				
RECETTES	BUDGET	REALISE	DIFFERENCE	
002 Excédent antérieur reporté	118 603,93€	118 6 03,93 €	0,00€	
013 Produits de Gestion courante	2 500,00€	0,00 €	-2 500,00€	
70 Produits de Gestion courante	28 000,00€	37 4 42,67 €	9 442,67€	
72 Travaux en régie Opération d'ordre	20 000,00€	10 983,34 €	-9 016,66€	
73 Impôts et taxes	327 484,00€	349 3 26,21 €	21842,21€	
74 Dotation Subventions et Participations	143 565,00€	183 0 14,17 €	39 449,17 €	
75 Autres produits de Gestion	13 050,00€	14 777,89 €	1 727,89€	
77 Produits exceptionnels			0,00€	
79 Charges exceptionnelles		0,30 €	0,30€	
TOTAL	653 202,93 €	714 148,51 €	60945,58€	
DEPENSES	BUDGET	REALISE	DIFFERENCE	
011 Charges à caractère général	154 875,00€	132 7 38,54 €	22 136,46 €	
012 Charges de personnel	298 115,00€	295 6 03,76 €	2 511,24 €	
023 Virement à la section d'Investissement	79 873,22€		79873,22€	
65 Autres charges de gestion courante	34 200,00€	31 880,00 €	2 320,00 €	
66 Charges financières	11 182,47€	10 7 56,47 €	426,00€	
67 Charges Exceptionnelles	17 386,43€	2 2 33,50 €	15 152,93 €	
014 Atténuation de Produits	58 000,00€	54 1 46,00 €	3 854,00€	
002 Déficit antérieur reporté	-429,19	-429,19	111,000	
TOTAL	653 202,93 €	526 9 29,08 €	126 273,85€	

FONCTIONNEMENT	BUDGET	REALISE	RESULTAT
RECETTES	653 202,93€	714 1 48,51 €	60 945,58€
DEPENSES	653 202,93€	526 9 29,08 €	126 273,85€
DEFICIT			
EXCEDENT		187 219,43 €	187 219,43 €

Section d'Investissement				
RECETTES	BUDGET	REALISE	RESTE A REALISER	DIFFERENCE
021 Virement à la section de	79 873,22€			79 873,22€
10 Dotations, Fonds divers et réserves	198 879,55€	197 790,09 €		1 089,46€
13 Subventions d'Investissement	372 900,00€	79 445,44 €	293 454,56 €	
040 Opération d'ordre				
16 Emprunt et dettes		100 900,00 €		-100 900,00€
23 construction	0,00€			0,00€
024 Cession matériels				
TOTAL	651 652,77 €	378 135,53 €	293 454,56 €	-19 937,32€

DEPENSES	BUDGET	REALISE	RESTE A REALISER	DIFFERENCE
001 Déficit d'Investissement reporté	70 133,01 €	70 133,01 €		
16 Emprunts et dettes assimilées	170 332,64€	170 332,64 €		0,00€
20 Frais d'études	7 150,00 €	6 848,16 €	301,84€	0,00€
211mmobilisations corporelles	29 794,37 €	24 848,14 €	4 946,23€	
231mmobilisations en cours	354 242,75€	201 224,61 €	153 018,14€	
040 Opérations d'ordre	20 000,00€	10 983,34 €		9 016,66€
041 Opérations d'ordre				
TOTAL	651 652,77 €	484 369,90 €	158 266,21 €	9 016,66€

INVESTISSEMENT	BUDGET	REALISE	RESTE A REALISER	RESULTAT
RECETTES	651 652,77 €	378 135,53 €	293 454,56 €	-19 937,32€
DEPENSES	651 652,77 €	484 369,90 €	158 266,21€	9 016,66€
DEFICIT		106 234,37 €		
EXCEDENT			135 188,35€	-10 920,66€

FONCTIONNEMENT	BUDGET	REALISE	RESTE A REALISER	RESULTAT
RECETTES	653 202,93€	714 148,51 €		60 945,58€
DEPENSES	653 202,93€	526 929,08 €		126 273,85€
DEFICIT				
EXCEDENT		187 219,43 €		187 219,43 €

BALANCE GENERALE				
FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	BUDGET	REALISE	RESTE A REALISER	RESULTAT
RECETTES	1 304 855,70€	1 0 92 284,04 €	293 454,56 €	41 008,26€
DEPENSES	1 304 855,70 €	1 0 11 298,98 €	158 266,21 €	135 290,51 €
DEFICIT				
EXCEDENT		80 985,06 €	135 188,35 €	216 173,41 €

# Affectation des résultats

Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 187 219,43 € et un déficit d'investissement de 106 234,37 € sur l'exercice 2016. Il constate qu'il y a des restes à réaliser en recette pour 293 454,56 € et en dépenses pour 158 266,21 €. Monsieur le Président propose d'affecter au compte 002 la somme de 187 219 € 43 pour la section de fonctionnement.

Après délibération, les membres du conseil adopte à l'unanimité l'affectation des résultats.

#### Vote des taxes

Monsieur le Président signale qu'Artois Comm doit ajuster et donc augmenter le taux des trois taxes intercommunales suite à la fusion des 3 agglos comme suit :

La taxe d'habitation va passer de 13.12% à 13.92% soit une augmentation de 0.80% La taxe du foncier bâti va passer de 2.76% à 3.73% soit une augmentation de 0.97% La taxe du foncier non bâti va passer de 8.90 à 15.66% soit une augmentation de 6.76%

Monsieur le Président signale que l'augmentation des taxes de la nouvelle agglo aura une incidence sur la feuille d'impôt des habitants et il propose de diminuer le taux des taxes communales du même pourcentage pour que cela n'ait aucune incidence sur les habitants de la commune ce qui donne pour la commune :

Taxe d'habitation passerait de 18.88% à 18.08% soit une baisse de 0.80%

Taxe du foncier bâti passerait de 20.57% à 19.60% soit une baisse de 0.97%

Taxe du foncier non bâti passerait de 48.13% à 41.37% soit une baisse de 6.76%

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord pour appliquer ces nouveaux taux.

## Vote des subventions aux associations

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal que lors de la réunion de la commission des finances ceux-ci ont décidé d'allouer les sommes suivantes à chaque association comme suit :

	CA ANNEE 2016	BP 2017
Amitié Détente	150 € 00	150 € 00
CCAS	100 € 00	100 € 00
Club des aînés	200 € 00	200 € 00
Amicale Laïque	1 000 € 00	1 000 € 00
LESTREM Nature	150 € 00	150 € 00
Les Charitables de VIEILLE- CHAPELLE	150 € 00	150 € 00
Comité des fêtes	2 000 € 00	2 000 € 00
Harmonie « le Réveil »	100 € 00	100 € 00
Club de modélisme	150 € 00	150 € 00
Avenir Loisirs Culture	150 € 00	150 € 00
Subvention DDEN	50 € 00	50 € 00
Ecurie de la Croix Saint Nicolas	150 € 00	150 € 00
USEP	0 € 00	0 € 00
Sourires d'autistes	150 € 00	150 € 00
Remember	150 € 00	200 € 00
Focal 62		100 € 00
SIAD		100 € 00
ADMR		100 € 00
divers	350 € 00	0 € 00
TOTAL	5 000 € 00	5 000 € 00

Après avoir listé chaque association, Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal d'adopter ces propositions.

Après délibération, les membres du conseil adoptent ces propositions à l'unanimité.

# Vote du Budget Primitif

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de passer au vote du Budget Primitif 2017 comme suit :

PREVISIONNEL 2017			
FONCTIONNEMENT			
RECETTES	BUDGET	DEPENSES	BUDGET
002 Excédents antérieurs reportés	187 219,42 €	011 Charges à caractère général	150 650,00 €
013 Produits de gestion courante	0,00 €	012 Charges de personnel	340 000,00 €
70 Produits de gestion courante	31 000,00 €	023 Virement à la section d'investis.	79 000,00 €
72 Travaux en régie	10 000,00 €	65 Autres charges de gestion cour.	35 300,00 €
73 Impôts et Taxes	322 212,00 €	66 Charges financières	12 000,00 €
74 Dotation, Subvention et Partic.	168 553,00 €	67 Charges exceptionnelles	54 584,42 €
75 Autres produits de gestion	0,00 €	014 Atténuation de produits	47 450,00 €
TOTAL	718 984,42€	TOTAL	718 984,42 €

#### **INVESTISSEMENT**

RECETTES	BUDGET	DEPENSES	BUDGET
Subventions	426 623,56 €	Emprunts	21 100,00 €
		remboursement emprunt	76 0 00,00 €
T.L.E	1 400,00 €	Gros entretien	10 0 00,00 €
F.C.T.V.A	39 974,00 €	Batiments	701 011,19 €
Autofinancement	79 000,00 €	Matériels	40 260,00 €
1068		Déficit	106 126,37 €
Emprunt	450 000,00 €	Voirie	42 500,00 €
TOTAL	996 997,56 €		996 997,56€

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

### Remboursement centre aéré février

Suite au centre aéré de Février 2017, Mademoiselle HOUTEKIET Lally a été absente durant les 5 jours de centre à cause d'une maladie. Madame HOUTEKIER ayant fourni un certificat médical, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Municipal le remboursement de la totalité soit 46 € 20 à la famille.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité

## Demande de subvention soutien à l'investissement pour l'école

Monsieur le Président signale qu'il a fait une demande de dotation de soutien à l'investissement pour les travaux de restructuration de l'école primaire et mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux : Mairie, foyer communal et école pour un montant de 65 000€. Monsieur le Président signale que le dossier a été envoyé sans la délibération et propose aux membres du conseil municipal le plan de financement faisant apparaître cette subvention.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

# Demande de subvention soutien à l'investissement pour l'acquisition de l'ADMR

Monsieur le Président signale qu'il a fait une demande de dotation de soutien à l'investissement pour l'acquisition des locaux de l'ADMR et la mise en conformité de ceux-ci pour un montant de 187 544 € 00. Monsieur le Président signale que le dossier a été envoyé sans la délibération et propose aux membres du conseil municipal le plan de financement faisant apparaître cette subvention. Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

#### Remboursement des dommages électriques à l'Espace Avenir

Monsieur le Président explique que suite à une surtension électrique au niveau de l'Espace Avenir, plusieurs appareils ménagers et plusieurs éclairages ont été endommagés. La déclaration de ce sinistre a été faite à l'assurance et celle-ci propose un remboursement de 2051 € 73, ce qui représente environ 50% des dommages, vétustés et franchise déduites. Monsieur le Président propose d'accepter cette somme et demande aux membres du conseil municipal d'adopter cette proposition.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

## Désignation des représentants aux différentes commissions d'Artois Comm

Monsieur le Président signale aux membres du Conseil Municipal que suite aux nouveaux commissions mises en place par la communauté d'agglomération, il faut désigner les nouveaux membres du conseil et demande qui se présente comme membre titulaire et comme membre suppléant.

Monsieur le Président propose de passer au vote. Sont retenus comme suit Titulaire + Suppléant :

<u>1<sup>ère</sup> commission : Cohésion sociale : MOREL Dorothée, MANTEN Marylène</u>

2<sup>ème</sup> commission: Administration générale et moyens: DESSE Jean Michel, COISNE Sylvie

<u>3ème commission</u>: Attractivité et développement territorial: MALY Eric, CRESSON Eric

4ème commission: Ruralité: DUTHOO Jean François, CRANKSHAW Freddy

<u>5<sup>ème</sup> commission</u>: Aménagement et développement sportif: DUTHOO Jean François, GODESENCE Sidonie

 $\underline{6^{\mathrm{ème}} \text{ commission}}$ : Aménagement et développement culturel : GODESENCE Sidonie, PRUVOST Charlotte

7<sup>ème</sup> commission : SCOT : DESSE Jean Michel, MOREL Dorothée

8ème commission: Transports: CRESSON Eric, DESSE Jean Michel

9ème commission: Eau: LEWEURS Serge, DESSE Jean Michel

10ème commission: Services à la population: TURPAIN Rose Marie, PAGES Nicole

11ème commission: Développement économique et emploi: DESSE Jean Michel, COISNE Sylvie

12 ème commission: Environnement: CRESSON Eric, PRUVOST Charlotte

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité

### Location du broyeur à végétaux

Suite à plusieurs demandes d'habitants, Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de proposer à la population de Vieille-Chapelle un nouveau service lié à la location du broyeur de végétaux. Il demande également qu'un contrat soit établi stipulant le coût de la location, le temps de location et le fait que la commune se décharge de toute responsabilité en cas d'accident. Monsieur le Président précise que l'on pourrait appliquer un tarif par ½ heure et que chaque tranche entamée soit facturée. Monsieur le Président propose un tarif de 25 € 00 la ½ heure encaissé par la commune sous forme d'un don au CCAS. Monsieur le Président précise que ce service est uniquement prévu pour les habitants du village, sur deux périodes de l'année et que la demande doit être faite quelques jours avant l'intervention des employés afin qu'ils programment leur travail

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

# Revalorisation des indemnités du Maire et des adjoints

Monsieur le Président donne lecture du mail de l'association des Maires du Pas-de-Calais qui stipule que pour les délibérations indemnitaires qui faisaient référence expressément à l'indice terminal 1015, une nouvelle délibération est nécessaire. C'est le cas de la commune. Par conséquent, Monsieur le Président propose que l'indemnité pour le Maire d'une commune comprise entre 500 et 999 habitants soit calculée en fonction du taux maximal de 31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, et que pour les adjoints, le taux maximal de 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique soit appliqué. Cette délibération annule et remplace celle du 3 avril 2014.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

# <u>Dossier de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un plan d'eau, l'aménagement d'un</u> chemin piétonnier en arrière de l'école et rue de la Clinche

Monsieur le Président présente et explique le projet du futur aménagement du plan d'eau et de ses abords. Il y indique qu'il y a tout d'abord des dossiers assez complexes à monter et pour cela il a demandé à MOBESTA ingénierie de présenter son étude qui consiste à la réalisation d'un espace dédié à la pêche et pouvant accueillir les promeneurs en toute sécurité. A cette effet, des piétonniers devront être envisagés et du mobilier urbain devra y être implanté, la prestation consiste à l'étude de définition des besoins et la réalisation de plan de principes en couleurs et coupes, l'estimation sommaire des travaux, les réunions de travail et la prise de contact avec les différents organismes pour l'obtention des différentes autorisations (agence de l'eau, police de l'eau, Artois Comm) Le coût de ses prestations se décompose en un montant forfaitaire de 1 750 € 00 HT soit 2 100 € 00 TTC. Suivant le résultat de cette étude, on pourrait passer l'étude d'une

seconde phase comprenant le dossier loi sur l'eau, un dossier explicatif détaillé, les plans de conception, les notes de calculs et toutes les démarches et réunions de coordination avec les services de la D R E AL pour un montant de 4 300 € 00 HT soit 5160 € 00 TTC.

Après cet exposé Monsieur le Président demande de l'autoriser à signer le premier dossier de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du plan d'eau avec MOBESTA ingénierie. Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

# Compte rendu des différents syndicats

## SIADEBP

Monsieur LEWEURS Serge signale qu'il a été question de l'orientation budgétaire et des créances irrécouvrables. Monsieur le Président signale que concernant la défense incendie pour la rue de Loisne, les travaux à effectuer sur les deux bornes ayant des débits réduits peuvent attendre car non obligatoires.

#### SIAD

Monsieur CRESSON signale qu'il a assisté à la réunion du SIAD qui a un très bon bilan. L'association prévoit des embauches, l'association travaille beaucoup sur VIOLAINES. Concernant l'ESAD il y a 35 personnes d'une moyenne d'âge de 82 ans qui sont suivis pour la maladie d'Alzheimer.

## Questions diverses

## PPRI de la vallée de la LAWE

Monsieur le Président signale que le dossier de synthèse du PPRI de la vallée de la LAWE est consultable en mairie.

#### Point sur la requête du PLU

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal que le tribunal administratif de Lille a annulé la délibération du conseil municipal approuvant le Plan Local d'Urbanisme du 25 mars 2013. C'est donc le PLU de décembre 2004 qui est pris en compte pour tous les nouveaux dossiers. Suite aux rencontres entre Artois-Com, l'avocat du cabinet Fidal et la mairie, il a été décidé de faire appel de cette décision à la cour d'appel de Douai pour contester à la fois le vice de forme et la requête de Maître Brasme.

#### Point sur les déclarations d'intentions d'aliéner (DIA)

Monsieur le Président signale que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les déclarations d'intention d'aliénés sont instruites par la nouvelle Agglo.

# Renonciation de M le Président d'Artois Comm à exercer les pouvoirs de police administrative spéciale – domaines « habitat » et « voirie »

Monsieur le Président donne lecture de la communauté d'agglomération de BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE qui indique que Monsieur le Président renonce à exercer les pouvoirs de police administrative spéciale dans les domaines de l'habitat (sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et de édifices menaçant de ruine) et de la voirie (police de la circulation et de stationnement) et délivrance des autorisations de stationnements des taxis sur l'ensemble du territoire. C'est donc le Maire qui exerce ces pouvoirs.

# Point sur les travaux d'assainissement

Monsieur le Président informe les membres du conseil municipal que la mise en place d'un ouvrage de transfert des eaux usées (phase projet) a débuté le 9 mars le long de la rue de Loisne et de la rue de la Place jusque chez M et Mme MARTIAUX Vincent.

#### Offre de prêt sur 20 ans pour l'achat de l'ADMR

Monsieur le Président signale qu'il a demandé une offre de prêt de 250 000 € 00 sur 20 ans au Crédit Mutuel, à la Banque de France, au Crédit Agricole et à la Caisse d'Epargne pour l'acquisition des locaux de l'ADMR.

Monsieur le Président propose de retenir la meilleure offre émanant de la Caisse d'Epargne pour une durée de 20 ans, au taux de 1.98 %, frais de dossier de 500 € 00, avec un remboursement trimestriel et d'un coût du crédit trimestriel de 3 792 € 11.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité et mandatent Monsieur le Président à faire le nécessaire.

## DICT

Monsieur le Président informe les membres du conseil municipal que la mise en place d'un ouvrage de transfert des eaux usées (phase projet) a débuté le 9 mars au niveau de la rue de Loisne et de la Place.

#### Projet de micro-Crèche

Monsieur le Président signale qu'il a reçu deux demandes pour créer une micro crèche. Monsieur le Président signale que celle-ci pourrait se faire dans les locaux de l'ADMR. Madame MOREL pose la question concernant les 6 assistantes maternelles du village, est-ce que cela ne va pas nuire à leur travail ? Madame PRUVOST souligne que sur LA COUTURE cela n'a eu aucune incidence et que le statut n'est pas le même. Monsieur le Président propose de faire une visite des locaux avec les intéressés. Monsieur le Président souligne qu'une micro crèche pourrait fidéliser les enfants à l'école de VIEILLE CHAPELLE. Monsieur le Président souligne également que la personne choisie aura un montage de dossier à faire auprès de la CAF et à faire une étude de marché.

Madame MOREL rappelle qu'il est prévu de faire les TAP et la garderie dans les locaux.

Monsieur le Président signale également qu'il a reçu une demande de Madame DELEBARRE Thérèse pour bénéficier d'un local au niveau de l'ADMR pour les réunions du Comité d'établissement et des délégués syndicaux le temps de trouver des nouveaux locaux. Monsieur le Président propose de lui accorder une pièce.

Monsieur le Président signale qu'en réunion d'adjoints il a été évoqué le recrutement d'un CUI pour une période de 6 mois pour réaliser la garderie au niveau de l'ADMR car la garderie devra se faire dans 2 pièces différentes donc il faudra 2 personnes. La personne aurait en charge, la garderie, les TAP du jeudi, les centres aérés d'avril et juillet, il faut que cette personne soit titulaire du BAFA ou d'un CAP petite enfance pour 20H00/semaine. Madame COISNE pose la question s'il y a quelqu'un sur VIEILLE CHAPELLE pour ce type de contrat. Monsieur le Président lui répond que non et propose aux membres du conseil municipal de proposer ce travail à Madame BILLET Florence qui est actuellement en recherche d'emploi et qui a son CAP petite enfance. De plus, les enfants la connaissent bien et elle connaît déjà bien les structures. Madame MOREL signale qu'elle accepterait de venir. Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord pour le recrutement de Madame BILLET Florence.

Pour information et concernant les CUI, Monsieur le Président indique que le travail Madame COLMANT Julie est bien fait et aussi bien apprécié, notamment les relations avec les personnes qui louent l'Espace-Avenir.

#### Remboursement suite à la tempête

Monsieur le Président signale que suite à la tempête du 19 et 20 novembre dernier, la grande porte charretière de la ferme de Monsieur SENECHAL a été abîmée et qu'une déclaration a été faite à l'assurance. Le vendredi 10 mars dernier l'expert est passé, il a proposé un remboursement de 1608.79 € sur un montant de travaux de 6141 € 60. Ce remboursement complète un premier remboursement de 30% imposé par le contrat avec Groupama.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal d'accepter cette somme.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

#### Demande d'emplacement pour le columbarium

Monsieur le Président signale qu'il a reçu une demande pour un emplacement au cimetière de VIEILLE CHAPELLE de la part de Monsieur et Madame CARDON Francis qui habitent la commune de LA COUTURE. Monsieur le Président indique que sa famille a habité la commune de VIEILLE CHAPELLE et propose d'accepter cette demande.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité et mandatent Monsieur le Président à faire le nécessaire.

## Assainissement Rue des Clercs

Monsieur le Président donne lecture de la lettre des services d'Artois Comm concernant l'assainissement de la rue des Clercs, qui stipule que le raccordement d'une dizaine d'habitations à la future mini-station qui sera installée pour le centre « Sourires d'Autistes » ne sera pas possible et que les habitants devront avoir un assainissement non collectif. Monsieur le Président signale qu'il va en informer Monsieur LESSENNE.

#### Remerciement de Monsieur FRUCHART

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur FRUCHART Noël, remercie les membres du conseil municipal pour leur implication lors de la cérémonie de sa remise de médaille de l'insigne de l'ordre National du mérite.

## Appel d'offre école

Monsieur le Président rappelle que la réunion de l'analyse de la remise des offres pour l'école aura lieu le lundi 27 mars à 18H00. Ce jour là il sera signé les ordres de service, les travaux vont commencer la 2ème semaine des vacances de Pâques.

# Elections Présidentielles plages horaires de chacun

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal les horaires suivants pour le 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

# Vieille-Chapelle - Elections Présidentielles Scrutin 23 avril 2017 – Foyer Communal

heure	Président	1 er assesseur	2ème assesseur	secrétaire
8/9	J M DESSE	S COISNE	R M TURPAIN	MP LAZARO
9/10	E CRESSON	E MALY	R M TURPAIN	MP LAZARO
10/11	E CRESSON	E MALY	M MANTEN	CH PRUVOST
11/12	E CRESSON	E MALY	M MANTEN	CH PRUVOST
12/13	J F DUTHOO	CH PRUVOST	S GODESENCE	N PAGES
13/14	J F DUTHOO	R M TURPAIN	S GODESENCE	N PAGES
14/15	J M DESSE	S LEWEURS	N PAGES	MP LAZARO
15/16	J F DUTHOO	SLEWEURS	F CRANKSHAW	MP LAZARO
16/17	J D DUTHOO	SLEWEURS	F CRANKSHAW	MP LAZARO
17/18	J M DESSE	SLEWEURS	R M TURPAIN	MP LAZARO
18/19	J M DESSE	S COISNE	R M TURPAIN	MP LAZARO

Monsieur le Président signale que si quelqu'un avait un problème, il faut en avertir le secrétariat de la Mairie afin de modifier les horaires.

\*\*\*\*\*\*

# 02 / 2017 / 18.07 Les différentes dates à retenir :

Le 18 mars	Carnaval de l'Amicale Laïque Opération Hauts de France propre
Le 2 avril Le 9 avril Le 15 avril Le 17 avril	Parcours du cœur à LA COUTURE Fête du club des ainés Concours de belote « Amitié détente » Chasse à l'œuf à 10 H 30
	Noces d'Or de M et Mme TURPAIN Bernard à 12 H 00
Le 23 avril	Elections présidentielles
Le 30 avril	Voyage à PARIS
Le 1 <sup>er</sup> mai	Remise des diplômes du travail
Le 7 mai	Elections Présidentielles
Le 8 mai	Cérémonie au cimetière
Le 13 mai	Défilé militaire
	Festival musical
Le 20 mai	Fête des parents
Le 11 juin	Les Elections Législatives
Le 18 juin	Les Elections Législatives
Le 24 juin	Fête de l'école

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 H 00.